

ANNEXE XVI

(article 57)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC HENRI-CASAULT – ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG

SECTION I

NATURE DES TRAVAUX

1. Les travaux de réaménagement au parc Henri-Casault situé au 5395, 4e Avenue Ouest à Charlesbourg consistent en l'aménagement d'un nouveau stationnement et au réaménagement de divers espaces du parc, notamment de terrains de volleyball, d'appareils d'exercices, de sentiers piétonniers, des plantations et l'ajout de mobilier urbain.

SECTION II

DESCRIPTION DES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

2. Les travaux décrits à l'article 1 nécessitent des services professionnels et techniques en ingénierie pour la surveillance de chantier et le contrôle des matériaux.

CHAPITRE II

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC BON-PASTEUR – ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG

SECTION I

NATURE DES TRAVAUX

3. Les travaux de réaménagement au parc Bon-Pasteur situé au 395, rue du Bienheureux-Jean-XXIII, à Charlesbourg consistent en le réaménagement de divers espaces du parc, notamment une patinoire asphaltée et de l'aire de jeux pour enfants.

SECTION II

DESCRIPTION DES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

4. Les travaux décrits à l'article 4 nécessitent des services professionnels en aménagement aux fins de la préparation des plans et devis et des services professionnels et techniques en ingénierie pour la surveillance de chantier et le contrôle des matériaux.

CHAPITRE III

ESTIMATION DU COÛT

5. Le coût du projet décrit aux articles 1 à 4 s'élève à la somme de 255 524,63 \$.

TOTAL : 255 524,63 \$